

Vendredi 5 mars 2021

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Quatre nouvelles rues scolaires à Anderlecht

La commune d'Anderlecht a décidé de lancer une phase test « rues scolaires » dans 4 nouvelles rues et 8 écoles anderlechtoises dès ce début mars. Les rues scolaires déjà existantes ont également redémarré. Le but : créer un environnement plus agréable, plus sûr et plus sain pour les enfants et leurs parents à l'entrée et à la sortie des classes. Anderlecht est ainsi la commune bruxelloise comptant le plus de rues scolaires sur son territoire!

Le programme de rues scolaires de la commune, lancé pour la première fois en 2019 avec le soutien de Bruxelles-Mobilité, est en effet un **réel succès**. Raison pour laquelle la commune a décidé de mettre en place une rue scolaire à 4 nouveaux endroits sur demande des écoles qui s'y situent. Une nouveauté cette année : des étudiants ont été engagés pour assurer une présence à côté des barrières de fermeture.

Les nouvelles rues et écoles concernées sont les suivantes :

- **Rue Dr. Jacobs : Basisscholen Sint-Pieter & Sint-Guido, Sint Guido-Instituut, et Institut Notre-Dame Jacobs Procession**
- **Rue des Goujons : Athénée Royal Leonardo da Vinci**
- **Rue Démosthène : École M 19 Les Goélands et École P 17 Pierre Lairin**
- **Place Séverine : École Les Acacias Basisschool Goede Lucht**

Piqûre de rappel, qu'est-ce qu'une rue scolaire ? Une rue scolaire est une rue où se situe l'entrée d'une école et qui est fermée à la circulation en début et fin de journée scolaire. Durant cette

période, la rue ne peut être empruntée qu'à pied ou à vélo. Les habitants de la rue concernée peuvent toutefois quitter la rue en roulant à faible allure, et peuvent demander une dérogation pour entrer. Ce sont les écoles et les parents d'élèves qui prennent l'initiative de demander la mise en place d'une rue scolaire à la commune.

Il s'agit d'une initiative de l'Echevine de la Mobilité, **Susanne Müller-Hübsch**, avec le soutien des Echevins de l'Enseignement francophone **Guy Wilmart**, et néerlandophone, **Elke Roex** ainsi que du Collège des Bourgmestre et Echevins.

« En début et en fin de journée scolaire, la circulation est souvent chaotique et dangereuse autour des écoles. Avant tout, une rue scolaire permet aux élèves de faire les derniers mètres avant de rentrer dans la salle de classe à pied et à vélo en toute sécurité, » explique Susanne Müller-Hübsch, l'Echevine de la Mobilité. « Mais il y a d'autres raisons de mettre en place des rues scolaires : la qualité de l'air notamment, dont on sait qu'elle est souvent très mauvaise surtout aux abords des écoles quand les parents déposent leurs enfants en voiture, » conclut-elle.

"En interdisant les voitures dans la rue au moment où une majorité d'élèves arrivent ou quittent l'école, nous agissons pour plus de sécurité routière, et sensibilisons en même temps les parents, élèves et professeurs aux modes de déplacement doux, tout comme avec notre programme de Plans de Déplacement Scolaires", ajoute Elke Roex, l'Echevine de l'Enseignement néerlandophone.

« Une rue scolaire permet aux élèves de bouger un peu et de se détendre avant de rentrer dans la classe, et je m'en réjouis particulièrement, » complète Guy Wilmart, l'Échevin de l'enseignement francophone. « Nous le savons tous, le manque d'activité physique chez les enfants sont des problèmes grandissants, ce dispositif peut faire partie des solutions. »

Grâce à la phase test, qui va durer jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, les personnes concernées auront le temps de s'adapter à la nouvelle situation. A la fin de la phase test, les rues scolaires seront évaluées en profondeur avec les riverains concernés et une décision sera prise de mettre en place ou non un aménagement définitif.